https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1557



## Après la victoire sur le CPE, poursuivre la lutte contre la précarité

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Fonctionnement du SNES de Saône-et-Loire (S2) -



Publication date: vendredi 19 mai 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/2

## Mandat adopté à l'unimité par le Bureau Départemental du 18 mai 2006



Par sa mobilisation contre le Contrat Première Embauche, la jeunesse française a donné la preuve indiscutable de son refus d'entrer dans la vie professionnelle par une précarité institutionnalisée.

Au cours de ces dernières années, le SNES s'est battu contre la mise en place dans l'Education Nationale de différents nouveaux types de contrats favorisant le recrutement de personnels non statutaires : enseignants contractuels ou vacataires, désormais massivement réduits au chômage, aides éducateurs, assistants d'éducation, emplois de vie scolaire dont certains bénéficient de conditions de recrutement pires encore à ce que prévoyait le Contrat Première Embauche (par exemple, pour les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi, contrat de 6 mois, temps partiel imposé de 20 h/semaine pour une rémunération de 695,40 € bruts)



Le bureau départemental, conforté par la mobilisation contre le Contrat Première Embauche, renouvelle son appel aux membres des Conseils d'Administration des lycées et collèges de Saône-et-Loire pour qu'ils s'opposent au recrutement de nouveaux personnels précaires (assistants d'éducation, emplois de vie scolaire) et pour qu'ils travaillent à l'amélioration des droits des personnels recrutés. Il rappelle le mandat du SNES demandant le recrutement des milliers d'étudiant surveillants nécessaires à l'encadrement des élèves, dans le cadre d'un statut amélioré permettant réellement aux surveillants de poursuivre leurs études.

Avec la FSU, dans le cadre de l'intersyndicale de Saône-et-Loire, la section départementale du SNES poursuivra son travail pour que la lutte contre la précarité dans la Fonction Publique et l'Education Nationale soit l'objet d'une prise en compte spécifique dans les mobilisations intersyndicales à venir.



## Fédération Syndicale Unitaire

PS:

A lire aussi:

- Pour une amélioration des contrats des Assistants d'Education
- Nouveaux contrats précaires, c'est non!

Copyright © SNES Dijon Page 2/2